

# DARES

## indicateurs

## L'emploi intérimaire de nouveau en hausse au 3<sup>e</sup> trimestre 2015

À la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2015, 566 200 salariés sont intérimaires, soit une hausse de 16 400 postes par rapport à la fin du trimestre précédent (+3,0 %). Tous les secteurs sont concernés : +3,6 % dans l'industrie (soit +8 600 postes) ; +2,6 % dans la construction (+2 600 postes) et +2,5 % dans le tertiaire (+5 100 postes). Il s'agit du deuxième trimestre consécutif de forte hausse (+3,8 % au T2-2015). Sur un an, l'emploi intérimaire augmente fortement (+9,5 %).

Au troisième trimestre 2015, l'emploi salarié des secteurs concurrentiels diminue hors intérim (-0,1 %), et reste stable y compris intérim (+0,0 %).

La hausse des effectifs intérimaires de fin de trimestre s'accompagne d'une augmentation du volume de travail temporaire (en équivalent-emplois à temps plein) réalisé au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (+2,7 % par rapport au trimestre précédent). Sur un an, ce volume est en forte hausse (+7,2 %).

Sur le trimestre, le nombre de contrats conclus augmente de 2,8 %. La durée moyenne des missions reste stable à 1,7 semaine.

À la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2015, on dénombre 566 200 intérimaires en France métropolitaine (graphique 1, tableau 1), ce qui représente 3,1 % des salariés des secteurs concurrentiels. Le nombre de postes intérimaires augmente sensiblement ce trimestre (+3,0 % et +16 400 postes) et ce pour le deuxième trimestre consécutif (+3,8 % et +20 100 postes au 2<sup>e</sup> trimestre 2015). Au total, l'emploi intérimaire est en forte hausse sur un an (+9,5 % et +49 200 postes).

Hors intérim, l'emploi salarié des secteurs concurrentiels (hors agriculture et hors activités extra-territoriales) perd 12 300 postes au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (-0,1 %), après une hausse au trimestre précédent (+15 900 postes). Une fois inclus les intérimaires (1), l'emploi salarié reste stable (+0,0 % et + 3 900 postes), après une forte hausse

(1) Intérimaires dans l'agriculture exclus.

Graphique 1

Volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

Tableau 1

566 200 intérimaires à la fin du troisième trimestre 2015

	Données CVS					Niveau (en milliers)	Evolution annuelle (en %)
	2014		2015				
	T3	T4	T1	T2	T3	T3	T3 2015/ T3 2014
Intérimaires en fin de trimestre.....	-4,0	4,7	-2,1	3,8	3,0	566,2	9,5
Contrats conclus .....	-1,1	-0,1	3,6	4,1	2,8	4 579,5	10,8
Équivalent-emplois à temps plein .....	0,8	-2,1	1,8	4,8	2,7	557,1	7,2

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

au 2<sup>e</sup> trimestre 2015 (+0,2 % et + 35 900 postes). Sur un an, l'emploi salarié hors intérim augmente légèrement (+13 000 postes) tandis qu'il gagne 62 300 postes lorsqu'on prend en compte les intérimaires.

Le volume de travail temporaire (calculé sur l'ensemble des missions du trimestre) augmente de 14 900 équivalent-emplois à temps plein (ETP) au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (+2,7 %), pour s'établir à 557 000 ETP, après une forte

hausse de +4,8 % au 2<sup>e</sup> trimestre de 2015. Sur un an, il augmente de 7,2 %.

### **Industrie : hausse du nombre d'intérimaires au 3<sup>e</sup> trimestre 2015**

À la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2015, 250 700 intérimaires sont employés dans le secteur de l'industrie (tableau 2). Ils représentent 7,5 % de l'ensemble des salariés du secteur. L'emploi intérimaire dans l'industrie augmente de 3,6 % (+8 600 postes), après une hausse de 3 400 postes (+1,4 %) au 2<sup>e</sup> trimestre 2015 (tableau 2). Sur un an, l'intérim est en hausse de 8,5 %, soit +19 600 postes.

Hors intérim, l'emploi salarié recule dans l'industrie (-14 600 postes, soit -0,5 %, tableau 3). Lorsque l'on prend en compte l'intérim, l'effectif salarié diminue également dans l'industrie au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (-0,2 % et -6 000 postes). Il s'agit du troisième trimestre consécutif à la baisse pour une perte totale de 22 500 postes.

En ETP, le volume de travail temporaire dans l'industrie augmente pour le troisième trimestre consécutif, de façon particulièrement marquée ce trimestre : +4,6 % et +10 900 ETP (tableau 4).

Le nombre de contrats conclus augmente également (+3,0 %) tandis que la durée moyenne des missions reste stable à 2,1 semaines.

### **Construction : le nombre d'intérimaires augmente à nouveau au 3<sup>e</sup> trimestre 2015**

À la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2015, la construction emploie 103 100 intérimaires, lesquels représentent 7,3 % de l'ensemble des salariés du secteur. Leur effectif augmente à nouveau ce trimestre (+2,6 % et +2 600 postes), après la forte hausse du trimestre précédent (+6,3 % et +5 900 postes). Sur un an, l'emploi intérimaire dans la construction augmente de 4,7 %, soit +4 600 postes.

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2015, l'emploi salarié hors intérim dans la construction poursuit sa baisse (10 200 postes soit -0,8 %), pour le quatorzième

trimestre consécutif : 114 900 postes ont été supprimés depuis la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Une fois intégrés les intérimaires, l'emploi dans la construction décroît de 0,5 % ce trimestre (-7 600 postes).

Le volume de travail intérimaire en équivalent-emplois à temps plein dans la construction augmente (+4,6 %, soit +4 400 ETP). Il s'agit du deuxième trimestre consécutif de hausse après cinq trimestres de baisse.

Le nombre de contrats conclus augmente (+1,4 %). La durée moyenne des missions augmente légèrement et passe de 2,3 à 2,4 semaines.

### **Tertiaire : le nombre d'intérimaires continue sa hausse au 3<sup>e</sup> trimestre 2015**

À la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2015, 209 500 intérimaires sont employés dans le secteur tertiaire, soit 1,6 % de l'ensemble des salariés du secteur. L'intérim augmente à nouveau, gagnant 5 100 postes (+2,5 %) après une forte hausse (+10 700 postes et +5,5 %) au 2<sup>e</sup> trimestre 2015. Sur un an, le nombre d'intérimaires dans le tertiaire a augmenté de 13,7 %, soit +25 200 postes.

L'emploi salarié dans le tertiaire hors intérim augmente au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (+12 500 postes et +0,1 %). Lorsque l'on intègre l'intérim, l'emploi augmente de 0,1 % et +17 600 postes après +0,4 % et +46 100 postes au 2<sup>e</sup> trimestre de 2015.

En équivalent-emplois à temps plein, le travail intérimaire dans le tertiaire reste quasi stable (-0,2 % et -400 postes) après +6,8 % et +13 100 postes au trimestre précédent.

La durée moyenne des missions est stable au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 dans le tertiaire à 1,2 semaine. Le nombre de contrats conclus augmente de 3,1 % ce trimestre.

**Guillaume Lebrault (DARES).**

**Tableau 2**  
**Effectifs d'intérimaires et taux de recours à l'intérim**

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Intérimaires			Recours à l'intérim		
	Évolution trimestrielle (en %)		Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	Taux (en %)	Évolution trimestrielle (en points)
	2015T2	2015T3	2015T3	2015T3	2015T3	2015T3
AZ : Agriculture .....	4,2	3,2	2,8	-5,5	1,2	0,0
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac .....	1,1	2,3	47,7	8,0	8,1	0,2
C2 : Cokéfaction et raffinage .....	17,3	3,2	0,4	39,6	4,3	0,1
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines .....	3,2	-0,8	32,5	1,9	7,1	0,0
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.....	1,3	-1,3	7,1	-0,5	5,1	0,0
CJ : Fabrication d'équipements électriques.....	2,0	2,1	10,6	4,9	8,7	0,2
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.....	5,0	-2,6	14,8	1,1	7,6	-0,1
C4 : Fabrication de matériels de transport .....	-1,7	7,4	36,5	20,0	9,6	0,6
C5 : Fabrication d'autres produits industriels .....	1,7	4,4	115,3	8,2	7,5	0,3
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure .....	2,2	7,9	6,3	22,8	5,7	0,4
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie .....	2,3	3,7	13,1	8,9	6,7	0,3
CE : Industrie chimique .....	1,5	3,2	10,7	4,2	7,2	0,2
CF : Industrie pharmaceutique .....	0,3	8,9	6,8	10,9	7,8	0,6
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques.....	3,3	5,7	28,5	13,3	9,7	0,5
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.....	0,2	2,3	32,0	3,0	7,8	0,2
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	2,4	4,7	17,9	6,6	6,2	0,3
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution .....	2,6	2,1	18,2	2,6	4,7	0,1
BZ : Industries extractives .....	7,5	0,9	1,3	-11,7	5,9	0,1
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné .....	1,9	1,7	4,4	3,7	2,5	0,0
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.....	2,3	2,4	12,5	4,0	6,7	0,2
FZ : Construction .....	6,3	2,6	103,1	4,7	7,3	0,2
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles .....	8,0	3,4	57,8	18,2	1,9	0,1
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.....	5,3	3,8	4,2	25,3	1,2	0,0
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	3,1	2,3	30,9	8,8	3,2	0,1
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles .....	16,2	4,8	22,7	32,6	1,3	0,1
HZ : Transports et entreposage .....	7,5	1,1	67,0	16,0	4,8	0,1
IZ : Hébergement et restauration.....	-2,1	9,7	9,5	11,4	0,9	0,1
JZ : Information et communication.....	1,5	-0,2	5,3	1,8	0,7	0,0
JA : Edition, audiovisuel et diffusion .....	0,1	-6,1	0,7	-12,6	0,3	0,0
JB : Télécommunications.....	11,0	3,0	1,1	-1,6	0,9	0,0
JC : Activités informatiques et services d'information .....	-0,8	0,0	3,5	6,4	0,9	0,0
KZ : Activités financières et d'assurance .....	-0,2	1,9	9,5	6,5	1,1	0,0
LZ : Activités immobilières.....	-6,6	5,1	2,1	0,7	0,9	0,0
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien.....	4,0	2,4	42,3	10,8	1,7	0,0
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques.....	5,3	-0,6	14,5	9,7	1,5	0,0
MB : Recherche-développement scientifique .....	6,8	4,2	1,6	10,2	1,0	0,0
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques .....	-0,9	10,9	2,7	8,5	1,3	0,1
NZ : Activités de services administratifs et de soutien .....	3,5	3,3	23,5	11,8	2,1	0,1
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.....	2,8	5,7	10,6	13,8	0,5	0,0
OZ : Administration publique.....	8,3	14,3	1,4	34,8	0,7	0,1
PZ : Enseignement.....	5,5	12,1	2,5	15,5	0,8	0,1
QA : Activités pour la santé humaine .....	-1,5	2,5	3,6	11,7	0,7	0,0
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	3,7	1,3	3,1	7,4	0,3	0,0
RU : Autres activités de services.....	6,4	-4,1	5,4	-0,7	0,4	0,0
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives .....	6,6	-5,4	1,4	-1,3	0,5	0,0
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales).....	6,3	-3,6	4,1	-0,5	0,4	0,0
Agriculture.....	4,2	3,2	2,8	-5,5	1,2	0,0
Industrie.....	1,4	3,6	250,7	8,5	7,5	0,3
Construction .....	6,3	2,6	103,1	4,7	7,3	0,2
Tertiaire .....	5,5	2,5	209,5	13,7	1,6	0,0
Ensemble des secteurs .....	3,8	3,0	566,2	9,5	3,1	0,1

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

**Tableau 3**  
**Effectifs de salariés des secteurs concurrentiels par secteur d'activité utilisateur**

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Intérimaires				Emploi y compris intérim			
	Évolution trimestrielle (en %)		Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	Évolution trimestrielle (en %)		Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2015T2	2015T3	2015T3	2015T3	2015T2	2015T3	2015T3	2015T3
<b>C1 : Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac .....</b>	-0,1	-0,4	542,4	-0,3	0,0	-0,2	590,1	0,3
<b>C2 : Cokéfaction et raffinage .....</b>	-0,3	-0,4	9,6	-1,2	0,3	-0,2	10,1	0,0
<b>C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines .....</b>	-0,4	-1,0	422,9	-2,4	-0,2	-1,0	455,5	-2,1
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.....	-0,3	-1,9	131,7	-3,3	-0,2	-1,9	138,8	-3,2
CJ : Fabrication d'équipements électriques .....	-0,4	-0,5	111,0	-1,9	-0,2	-0,2	121,6	-1,3
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.....	-0,5	-0,6	180,3	-2,1	-0,1	-0,8	195,1	-1,9
<b>C4 : Fabrication de matériels de transport .....</b>	-0,3	-0,1	345,4	-1,3	-0,4	0,6	381,9	0,4
<b>C5 : Fabrication d'autres produits industriels .....</b>	-0,4	-0,5	1 418,9	-1,8	-0,3	-0,2	1 534,2	-1,1
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.....	-0,2	-0,4	103,4	-2,0	-0,1	0,1	109,7	-0,8
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie .....	-0,7	-0,9	182,6	-3,1	-0,5	-0,6	195,7	-2,4
CE : Industrie chimique .....	-0,2	0,1	138,9	-0,5	-0,1	0,4	149,6	-0,2
CF : Industrie pharmaceutique .....	0,0	0,6	80,7	1,2	0,0	1,2	87,6	1,9
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques .....	-0,6	-0,6	264,7	-2,7	-0,3	0,0	293,1	-1,4
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	-0,6	-0,8	378,2	-2,1	-0,5	-0,6	410,2	-1,7
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	-0,1	-0,6	270,5	-1,0	0,0	-0,3	288,4	-0,6
<b>DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution .....</b>	0,1	0,0	368,5	0,4	0,2	0,1	386,8	0,5
BZ : Industries extractives .....	-1,3	-1,1	21,2	-4,7	-0,8	-0,9	22,6	-5,2
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné.....	-0,1	0,3	172,0	1,0	0,0	0,3	176,4	1,1
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,4	-0,2	175,4	0,5	0,5	-0,1	187,8	0,7
<b>FZ : Construction .....</b>	-0,8	-0,8	1 317,7	-3,3	-0,3	-0,5	1 420,9	-2,8
<b>GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles .....</b>	0,1	0,0	3 006,1	0,3	0,3	0,1	3 063,8	0,6
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.....	0,2	-0,1	358,3	0,0	0,2	-0,1	362,5	0,2
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles .....	-0,1	-0,1	945,2	-0,6	0,0	0,0	976,1	-0,3
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	0,3	0,1	1 702,6	0,9	0,5	0,2	1 725,3	1,2
<b>HZ : Transports et entreposage .....</b>	0,2	-0,1	1 336,6	0,1	0,5	0,0	1 403,6	0,7
<b>IZ : Hébergement et restauration.....</b>	0,8	0,1	995,5	1,8	0,7	0,1	1 005,0	1,9
<b>JZ : Information et communication .....</b>	0,1	0,1	711,8	0,6	0,1	0,1	717,1	0,6
JA : Edition, audiovisuel et diffusion .....	-0,6	-0,8	207,6	-1,1	-0,6	-0,9	208,3	-1,1
JB : Télécommunications .....	-0,7	-0,3	124,8	-2,8	-0,6	-0,3	125,9	-2,8
JC : Activités informatiques et services d'information .....	0,8	0,8	379,4	2,7	0,7	0,8	382,9	2,7
<b>KZ : Activités financières et d'assurance .....</b>	0,4	0,0	850,7	0,9	0,4	0,0	860,2	1,0
<b>LZ : Activités immobilières.....</b>	0,1	0,0	230,2	0,2	0,0	0,1	232,3	0,2
<b>MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien.....</b>	0,4	0,3	2 447,1	1,3	0,4	0,3	2 489,4	1,4
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques.....	3,8	3,0	566,2	9,5	3,8	2,9	580,7	9,5
MB : Recherche-développement scientifique .....	-0,1	1,2	166,2	1,2	0,0	1,3	167,8	1,3
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	0,3	-0,2	205,3	0,5	0,3	-0,1	207,9	0,6
NZ : Activités de services administratifs et de soutien.....	0,2	0,0	1 098,5	0,4	0,2	0,0	1 122,0	0,7
<b>OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.....</b>	0,4	0,2	2 010,6	1,2	0,4	0,3	2 021,2	1,3
OZ : Administration publique .....	-0,3	0,0	214,5	-1,3	-0,3	0,1	215,9	-1,1
PZ : Enseignement .....	0,7	0,3	316,2	1,8	0,7	0,4	318,7	1,9
QA : Activités pour la santé humaine .....	0,1	0,3	505,5	0,9	0,1	0,4	509,0	0,9
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement .....	0,6	0,2	974,4	1,8	0,6	0,2	977,6	1,8
<b>RU : Autres activités de services.....</b>	0,1	0,0	1 278,3	0,4	0,1	-0,1	1 283,7	0,4
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives .....	-0,1	-0,3	276,7	0,5	-0,1	-0,3	278,0	0,5
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales) .....	0,1	0,0	1 001,6	0,3	0,1	0,0	1 005,7	0,3
<b>Industrie .....</b>	-0,3	-0,5	3 107,8	-1,3	-0,2	-0,2	3 358,5	-0,6
<b>Construction .....</b>	-0,8	-0,8	1 317,7	-3,3	-0,3	-0,5	1 420,9	-2,8
<b>Tertiaire .....</b>	0,3	0,1	12 866,8	0,8	0,4	0,1	13 076,3	1,0
dont tertiaire marchand (GZ-LZ, MN, RU) .....	0,3	0,1	10 856,2	0,7	0,3	0,1	11 055,1	0,9
<b>Ensemble des secteurs concurrentiels .....</b>	0,1	-0,1	17 292,3	0,1	0,2	0,0	17 855,7	0,4

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

**Tableau 4**  
**Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur au troisième trimestre 2015**

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Contrats conclus			Équivalent-emplois à temps plein			Durée moyenne des missions		
	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Évolution annuelle (en %)	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Évolution annuelle (en %)	Durée (en semaines)	Évolution trimestrielle (en %)	Évolution annuelle (en %)
<b>AZ : Agriculture</b> .....	26,6	3,8	4,9	2,81	1,8	-4,2	1,4	3,3	1,2
<b>C1 : Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac</b> .....	586,5	1,9	8,4	45,98	-2,0	2,0	1,1	-1,9	-1,2
<b>C2 : Cokéfaction et raffinage</b> .....	1,4	-6,2	12,0	0,37	-4,1	7,8	3,3	4,3	-9,5
<b>C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines</b> .....	126,1	1,0	4,4	33,97	7,1	7,7	3,5	1,9	2,2
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques .....	24,1	-1,6	5,3	7,40	5,2	5,7	3,8	0,9	-0,7
CJ : Fabrication d'équipements électriques .....	40,0	0,8	3,1	10,62	5,0	7,6	3,4	1,2	3,4
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a. ....	62,0	2,1	4,8	15,95	9,6	8,7	3,3	3,7	4,4
<b>C4 : Fabrication de matériels de transport</b> .....	93,6	7,4	17,7	37,20	8,6	22,9	5,2	5,1	7,8
<b>C5 : Fabrication d'autres produits industriels</b> .....	749,6	5,1	12,2	114,97	7,2	10,2	2,5	0,2	1,6
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure .....	41,6	6,2	26,7	6,44	14,7	32,7	2,0	3,9	4,6
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie .....	117,6	2,0	8,8	12,44	1,9	5,5	1,4	-2,3	-0,3
CE : Industrie chimique .....	75,9	6,1	8,2	10,56	2,4	2,9	1,9	0,8	-0,1
CF : Industrie pharmaceutique .....	28,1	4,7	15,2	6,43	2,7	7,3	3,0	1,6	0,5
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques .....	222,2	10,0	19,6	29,17	12,4	18,7	1,7	-1,3	-0,3
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements .....	170,2	4,1	10,4	33,20	9,8	10,6	2,5	0,2	1,6
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements .....	94,0	-0,9	1,71	6,74	0,6	-0,5	2,3	-0,6	-1,5
<b>DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution</b> .....	165,7	-3,0	3,2	16,63	-6,3	-6,2	1,3	-4,8	-8,4
BZ : Industries extractives .....	6,5	-1,7	-11,1	1,22	-1,0	-18,8	2,5	0,2	-3,4
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné .....	4,4	-20,4	-15,6	3,87	-6,8	-5,1	10,8	7,1	-0,8
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution .....	154,9	-2,4	4,6	11,54	-6,7	-5,1	1,0	-3,5	-4,8
<b>FZ : Construction</b> .....	550,2	1,4	6,5	99,62	4,6	3,1	2,4	1,1	-2,3
<b>GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</b> .....	580,6	3,6	20,1	56,31	-0,7	11,7	1,3	-1,0	-1,8
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles .....	26,4	1,3	20,9	3,87	-1,6	12,4	2,0	-2,4	-2,1
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles .....	236,6	2,0	7,5	29,54	-0,1	2,2	1,7	-0,5	-0,3
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles .....	317,6	5,1	31,5	22,90	-1,4	26,8	1,0	-0,4	2,6
<b>HZ : Transports et entreposage</b> .....	684,3	1,4	9,9	63,73	-2,4	5,3	1,3	-0,4	0,8
<b>IZ : Hébergement et restauration</b> .....	248,3	5,9	13,3	10,01	1,4	4,8	0,5	-3,8	-6,0
<b>JZ : Information et communication</b> .....	26,6	5,5	-0,2	5,08	-1,0	-2,2	2,5	-5,6	-2,2
JA : Édition, audiovisuel et diffusion .....	6,5	13,8	-1,8	0,66	-2,0	-7,7	1,4	-3,0	1,7
JB : Télécommunications .....	3,4	-6,0	-24,2	0,91	-7,8	-21,8	3,4	-7,3	3,6
JC : Activités informatiques et services d'information .....	16,7	5,2	7,4	3,52	1,1	5,7	2,7	-3,7	-3,8
<b>KZ : Activités financières et d'assurance</b> .....	38,3	-0,1	6,3	9,68	2,2	10,7	3,2	-1,6	1,4
<b>LZ : Activités immobilières</b> .....	15,1	-0,2	5,2	2,02	-5,3	-5,3	1,8	-4,7	-9,6
<b>MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien</b> .....	392,8	3,1	10,8	41,39	1,6	7,3	1,4	0,8	-3,3
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques .....	115,2	7,0	23,4	14,37	2,01	2,3	1,7	-2,0	-5,9
MB : Recherche-développement scientifique .....	3,7	-3,1	-3,9	1,44	0,2	-0,6	5,1	12,1	-0,1
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques .....	22,0	-0,5	-1,1	2,47	2,7	-1,4	1,4	3,0	-2,6
NZ : Activités de services administratifs et de soutien .....	252,0	1,8	7,2	23,12	1,3	5,9	1,2	1,3	-3,1
<b>OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale</b> .....	204,0	1,2	7,4	11,10	2,8	11,4	0,7	7,2	6,0
OZ : Administration publique .....	12,7	16,6	46,7	1,23	3,7	25,5	1,3	-7,5	-17,9
PZ : Enseignement .....	30,3	26,5	51,7	2,87	32,1	35,7	1,3	12,6	-8,9
QA : Activités pour la santé humaine .....	77,6	-2,7	-2,2	3,75	-3,7	4,4	0,6	2,9	8,2
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement .....	83,4	-4,1	1,7	3,25	-8,2	-0,8	0,5	1,0	2,2
<b>RU : Autres activités de services</b> .....	89,7	10,2	20,0	6,28	7,2	9,9	0,9	0,6	-7,1
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives .....	52,7	15,5	23,1	2,05	20,8	23,3	0,5	23,0	3,0
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales) .....	37,0	3,5	15,8	4,23	1,6	4,4	1,5	-4,1	-9,6
<b>Agriculture</b> .....	26,6	3,8	4,9	2,81	1,8	-4,2	1,4	3,3	1,2
<b>Industrie</b> .....	1 723,0	3,0	9,7	249,11	4,6	8,7	2,1	1,1	2,1
<b>Construction</b> .....	550,2	1,4	6,5	99,62	4,6	3,1	2,4	1,1	-2,3
<b>Tertiaire</b> .....	2 279,7	3,1	12,8	205,59	-0,2	7,8	1,2	-0,5	-1,4
<b>Ensemble des secteurs</b> .....	4 579,5	2,8	10,8	557,13	2,7	7,2	1,7	0,5	-0,4

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

#### Les sources

**Intérim** : Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois *m* sont fondées sur les relevés de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois *m+2*. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (<http://www.travail-emploi.gouv.fr>).

**Emploi salarié hors intérim** : l'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares, qui inclut depuis septembre 2006 les secteurs de l'administration, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale ; l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

#### Les révisions

Les données (nombre d'intérimaires en fin de trimestre, équivalent-emplois à temps plein et contrats conclus) sont révisées trimestriellement en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

De plus, depuis la publication sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2015, les données sont calculées avec une méthodologie commune Dares-Pôle emploi. En effet, jusqu'aux publications relatives au mois de décembre 2014, les chiffres de Pôle emploi et de la Dares différaient, non seulement en niveau, mais aussi en évolution en raison de traitements statistiques différents. À partir de l'estimation relative au mois de janvier 2015, les travaux de convergence méthodologiques menés par la Dares et Pôle emploi conduisent aux mêmes évolutions, les données issues des RMM étant traitées de façon identique (apurement des données, calcul des évolutions brutes, puis correction des variations saisonnières). Les séries brutes ont été rétro-polées jusqu'à janvier 2009. La nouvelle méthodologie étant très proche de l'ancienne, les révisions dues à ce changement de méthode sont de très faible ampleur.

#### Quelques définitions

**Intérimaires en fin de trimestre** : nombre de personnes intérimaires mesuré à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, effectué par l'Insee, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il s'agit du nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire.

**Contrats conclus au cours du trimestre** : missions dont la date de début appartient au trimestre.

**Durée moyenne des missions** : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre.

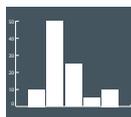
**Équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre** : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. À l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel. Remarque : l'équivalent-emplois à temps plein est théoriquement égal au produit du nombre de missions par la durée moyenne, exprimée en nombre de trimestres, des missions ; du fait du chevauchement de certaines missions entre plusieurs trimestres, cette égalité n'est pas exactement respectée.

L'équivalent-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. On pourra d'ailleurs parler de « volume de travail temporaire » pour désigner cet indicateur. Le nombre de contrats conclus et le nombre d'intérimaires privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre. Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre.

**Taux de recours à l'intérim** : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

Depuis septembre 2009, la nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la nomenclature d'activités française (Naf rév.2).

Données des graphiques et tableaux  
accessibles au format excel



#### DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),  
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.  
[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr) (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication : **Françoise Bouygard**.  
Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**.  
Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**.

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**.

Conception graphique et impression :  
ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande :  
[dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)  
Abonnement aux avis de parution de la Dares  
(<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/avis-de-parution-2063/bulletin-2064/abonnement-13777.html>)

Dépôt légal : à parution.  
Numéro de commission paritaire : 3124 AD.  
ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.